



République Algérienne Démocratique et
populaire
Ministère de l' Agriculture et du Développement
Rural

Direction Générale des Forêts



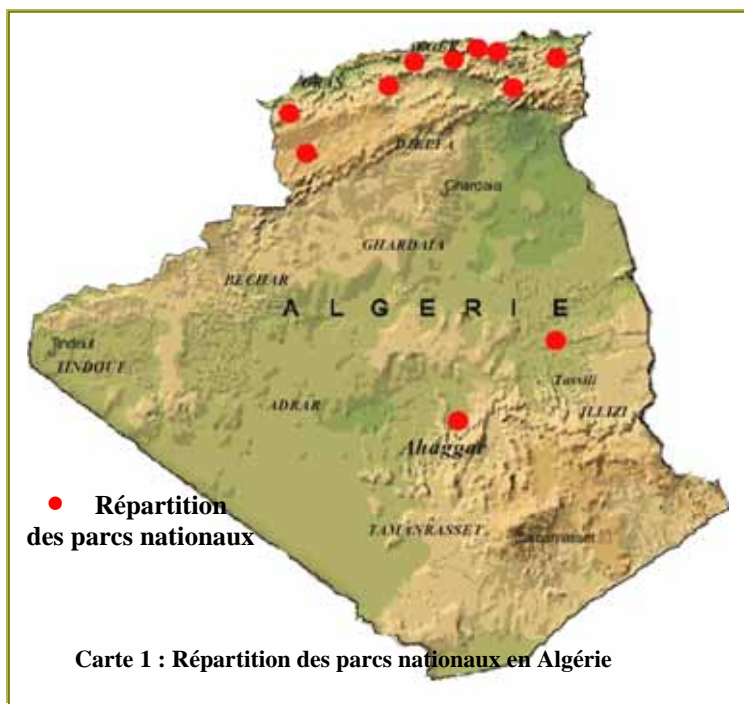
Première réunion du Comité de pilotage
du «Réseau des parcs –INTERREG IIIC Sud »
Naples-Italie, du 29 janvier au 1er février 2005.

LES PARCS NATIONAUX D'ALGERIE

Par
Ghania Bessah
Chef de bureau des parcs nationaux
gh_bessah@yahoo.fr

Le premier parc national algérien est né en 1972, le **Tassili**, qui est classé depuis, **Patrimoine Mondial de l'humanité**. Ce parc national basé surtout sur un patrimoine culturel, de caractère unique, se situe dans l'écosystème saharien.

Aujourd'hui on compte 11 parcs nationaux (carte1), dont :



- **8 au Nord du pays** d'une superficie totale de 165 362 ha, qui relèvent de l'administration forestière il s'agit du Djurdjura, Chréa, El Kala, Gouraya et Taza classés en Réserve de la Biosphère (MAB) ainsi que le Belezma , Theniet El Had et Tlemcen (carte 2) ;
- **un en zone steppique** , le parc national de Djebel Aïssa d'une superficie de 24 500 ha, dans la wilaya de Nâama classé en 2003 par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- **deux dans le grand sud**, il s'agit du parc national du Tassili , celui de l'Ahaggar classés en Réserve de la Biosphère (MAB).

Les parcs nationaux ont été instaurés afin de conserver des échantillons représentatifs de la grande variété de paysages, de forêts, de plantes et d'animaux qui font l'unicité de l'Algérie. Ils abritent une flore remarquable dont la diversité et la rareté sont peu communes.

Ils sont créés par un décret qui fixe le statut particulier du parc, il s'agit d'une véritable charte - et en confie la gestion à un établissement public dont le conseil d'orientation est composé d'élus locaux, de personnalités, notamment scientifiques et de fonctionnaires.

Classement des parcs en réserve de biosphère

1982 et 1986 : le Parc National du Tassili a été classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO puis comme réserve de la biosphère.

1990 : Le Parc National d'El Kala

1997 : Le Parc National du Djurdjura

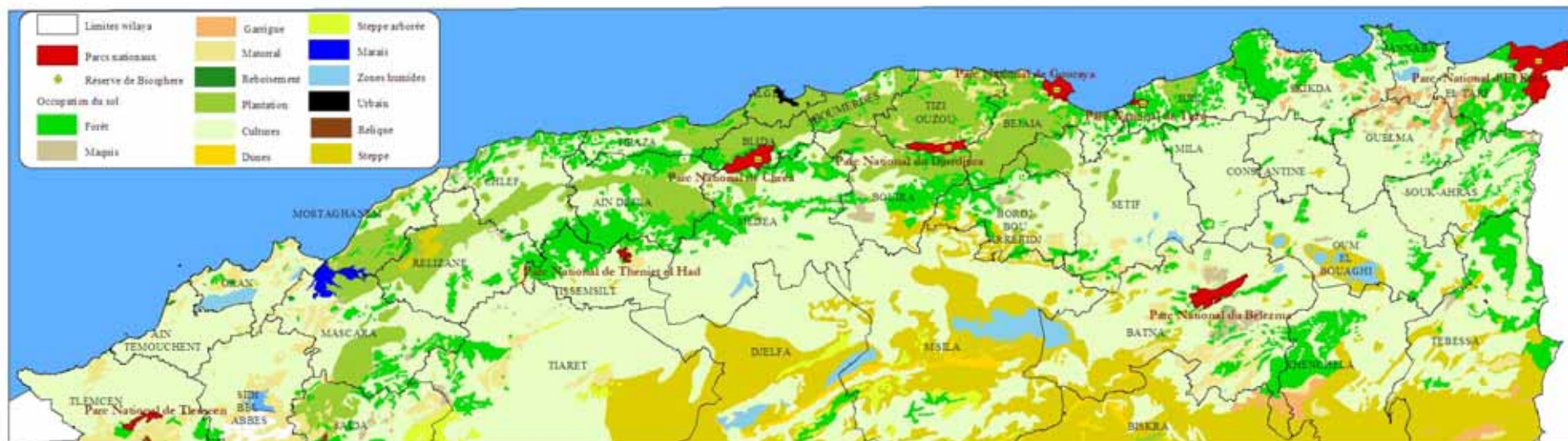
2003 : Le Parc National de Chrea

2004 : Les parcs nationaux de Taza et de Gouraya.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POULAIRE
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
 DIRECTION GENERALE DES FORETS



CARTE DE SITUATION DES PARCS NATIONAUX D'ALGERIE



Réalisée par G.BESSAH 2005

Sur le plan biogéographique, les parcs nationaux se répartissent dans 3 zones distinctes :

- **une zone du littoral et surtout des chaînes côtières** de l'est du pays, région bien arrosée couvertes par les forêts les plus belles et les plus denses, qui comprend les parcs d'El Kala, de Taza et de Gouraya.
- **une zone de plaines continentales**, régions steppiques, plus sèche à relief montagneux, on y trouve le parc du Djurdjura, Chréa, Belezma, Theniet el Had, Tlemcen et Djebel Aissa ;
- **une zone saharienne**, qui comprend le parc du Tassili et de l'Ahaggar.

PARC NATIONAL DE THENIET EL HAD



Cette aire protégée créée le 23 juillet 1983 d'une superficie de 3 425 hectares renferme l'unique cédraie occidentale, qui constitue une barrière sud du domaine méditerranéen et qui offre des curiosités botaniques intéressantes, telles que le mélange unique de cèdre et de pistachier de l'Atlas. C'est également le seul endroit dans le pourtour méditerranéen où le chêne liège monte à plus de 1 600 m ; la faune très diversifiée, est constituée de lapin de garenne, lièvre, chacal doré, l'aigle royal, faucons etc. Sans parler de la présence de gravures rupestres datant de plus de 8.000 ans.

PARC NATIONAL DU DURDJURA



Créé le 23 juillet 1983, d'une superficie de 18 550 ha. C'est un parc de montagne avec des escarpements rocheux d'une rare beauté; Il constitue un des parcs les plus riches en oiseaux d'Algérie du nord et renferme de belles futaies millénaires de cèdre de l'Atlas et une végétation accompagnatrice riche et diversifiée (if, érables, houx, etc.). On y trouve également des peuplements endémiques notamment de pin noir.

PARC NATIONAL D'EL KALA

Créé le 23 juillet 1983, le parc d'El Kala, le plus vaste parc national du nord du pays est constitué d'une mosaïque d'écosystèmes marins, dunaires, lacustres et forestiers d'une superficie de 76 438 hectares.

Il constitue un des derniers refuges du cerf de Barbarie. L'avifaune très remarquable grâce à un complexe de zones humides de notoriété internationale dont 5 inscrits sur la liste Ramsar relative à la convention sur les zones humides. Une frange marine riche en corail et en poissons.



PARC NATIONAL DU BELEZMA



Le site créé le 3 novembre 1984 se caractérise par la présence de grandes étendues de cèdre de l'Atlas dans une zone de grandes influences sahariennes et méditerranéennes, il se caractérise par une flore et une faune remarquables et la présence d'un patrimoine archéologique et historique d'une valeur inestimable. Il s'étend sur une superficie de 26.250 hectares

PARC NATIONAL DE CHREA

Le parc de Chréa est créé le 23 juillet 1983 d'une superficie de 26 587 ha. Il se caractérise par une belle cédraie, mélangé par endroit avec des sujets centenaires d'if et de houx; ainsi que par la présence de gorges et cascades impressionnantes .

La faune est très riche et diversifiée, à l'image du singe magot.



PARC NATIONAL DE TAZA



Créé le 3 novembre 1984 sur une superficie 3807 hectares, le parc de Taza s'ouvre sur la méditerranée sur une distance de 9 kilomètres de côtes, de plages et de corniches spectaculaires.

Il représente l'unique aire classée qui abrite des chênaies pures et mixtes de Chêne zeen, de Chêne afares et de Chêne liège

C'est celui qui possède également un taux de boisement le plus élevé d'Algérie, avec une grande diversité biologique.

Le site est riche d'une faune dont le Singe magot, la sittelle kabyle, le Renard roux, des rapaces et des oiseaux d'eau.

PARC NATIONAL DE GOURAYA

Créé le 3 novembre 1984, le Gouraya est le dernier contrefort de la chaîne calcaire kabyle, s'étendant sur une superficie de 2 080 hectares et représente un réservoir de biodiversité.

Il est caractérisé par des sites et paysages naturels de falaises uniques en Algérie; une partie marine s'allongeant sur environ 11,5 km dans la remarquable baie de Béjaïa et un milieu lacustre de 2,5 hectares.

On y trouve également des monuments historiques et archéologiques importants.



PARC NATIONAL DE TLEMCCEN



Le parc national de Tlemcen est créé le 12 mai 1993 sur une superficie de 8 225 hectares pour la conservation des suberaies, peuplements reliques, de la zenaie évoluant dans un microclimat humide, de la pinède, du reboisement âgée de 110 ans et des sites naturels d'une grande curiosité comme les grottes et les monuments historiques d'une valeur inestimable.

PARC NATIONAL DU TASSILI

Le parc du Tassili a avant tout un caractère archéologique, une multitude de gravures et peintures rupestres, les derniers cyprès de Duprez, de grands mammifères, le mouflon à manchette de nombreuses gazelles dans les grands oueds du Tassili et des poissons dans les gueltas.



PARC NATIONAL DE L'AHAGGAR

Le parc de L'ahaggar est créé le 3 novembre 1987, il est classé pour ses richesses archéologiques, pariétales, historiques, faunistiques, géologiques, et paysagères d'importance nationale et internationale.

